

## Procès-verbal de l'Assemblée générale du mercredi 26.06.2024

Début : 19h

Lieu : à l'intérieur de l'église de Grandson

Présents : 11 personnes (cf liste)

Excusés : 0

Sujets	
1	<u>Accueil et bienvenue</u> 11 personnes sont présentes Le président souhaite la bienvenue à l'assemblée et présente l'ordre du jour.
2	<u>Adoption du PV de l'AG du 24 juin 2023</u> <b>Pas d'objection, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.</b>
3	<u>Rapport du président</u> Partenariat avec la régie immobilière Castella satisfaisant. Mise en place du système d'une porte électrique pour ouverture/fermeture automatique, financée par les communes. Entretien des espaces verts : résiliation de contrat avec Les Jardins de l'espérance. Collaboration actuellement avec Nicolas Bärtschi paysagiste à Concise. Le retour est satisfaisant. Sécurité de l'accès au toit de l'église pour les enfants : il y aura une mise en place d'un panneau avec mention que la paroisse décline la responsabilité de tout accident. Fuite du toit de l'église : depuis quelques temps, il est constaté que le toit vers l'entrée de l'église présente une fuite d'eau lors de fortes pluies. Un devis sera établi puis soumis aux communes.



	<p>Clés de la paroisse : une liste est établie identifiant toutes les personnes qui possèdent les clés. Afin de rentabiliser la propriété de la paroisse, plusieurs options ont été réfléchies notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Un éventuel projet de construction, abandonné Le conseil de paroisse a proposé à la commune de Grandson de lui octroyer un droit de superficie. La commune a répondu négativement à cette offre.</li><li>• Location du bureau de la cure : pas faisable car cela exige des travaux de rénovation très coûteux.</li><li>• Location de la cure : la maison est occupée par les réfugiés jusqu'en 2025</li><li>• Location des places de parc : 2 places sont louées par les employées de la Gringotte</li></ul> <p>Equipe des dames fleuristes encadrée par Madame Tacheron Josefine : le président les remercie Messes : nouvelle organisation 2x par mois bien animées. 6 messes adaptées aux enfants ont eu lieu durant l'année 2023. Projet de gestion par un conseil de l'Union Paroissiale. Le président depuis plus de 4 ans, avoue être un peu désenchanté par le manque des bénévoles engagés au comité. Actuellement seuls deux paroissiens plus le prêtre siègent au comité.</p>
4	<p><u>Présentation des comptes 2023 et rapport de la vérification des comptes par Madame Rima Latoui, comptable</u> La comptabilité démontre un déficit qui a baissé de 10460 frs à 5755 frs en 2023. Les produits ont augmenté grâce à la FEDEC qui a octroyé plus de subsides. On note une stabilité des charges hormis la facture de l'eau par rapport à 2022 qui est passée de 1000 à 2500 frs. On ne connaît pas les causes. La comptabilité va contacter la commune pour de plus amples informations. On note également une augmentation exponentielle des prix d'électricité, alors que le loyer de La Gringotte a été revue à la hausse, ce qui a influencé la baisse de déficit. La facture des architectes figure encore dans la comptabilité. Pour rappel celle-ci provient du projet de construction qui a été abandonné. Le conseil a stoppé la collaboration. La dette contestée, reste toutefois apparente à la comptabilité. Question Madame Eliane Porchet: le montant de la vente des lumignons a baissé par rapport à 2023. La réponse est que probablement il y a eu un mélange avec les quêtes. La comptable souligne y être attentive prochainement.</p> <p>Abbé Naseem pose la question : revient sur une éventuelle proposition de transformer la cure en plusieurs appartements. Ce projet a été discuté il y a quelques années, puis abandonné car il y aurait des travaux financièrement extrêmement conséquents pour cette transformation vu l'âge du bâtiment.</p>



	Vérification des comptes : le bureau fiduciaire FIDEXPERT n'a pas relevé d'anomalie dans les comptes. <b>Les comptes sont adoptés par l'assemblée</b>
5	<u>Présentation du budget 2024 par la comptable :</u> Le budget qui relève un déficit qui baisserait à 3176 frs. <b>Le budget est approuvé par l'assemblée à l'unanimité</b>
6	<u>Nominations statutaires</u> Les deux membres du comité sortant se représentent. Michel Tailhades à la présidence et Assumpta Nzoyimbengene au secrétariat. <b>Ils sont réélus par l'assemblée à l'unanimité</b>
7	<u>Nouvelles concernant la pastorale par Abbé Théotime Gatete</u> Remerciements aux dames bénévoles qui se sont relayées pour la fermeture et ouverture de l'église avant l'installation de la porte automatique.  Instauration des nouveaux horaires des messes en septembre 2023 : 1x/mois en alternance avec la communauté d'Yvonand. Le samedi quand il n'y a pas la messe, il y a une initiative de venir prier le samedi. Abbé Naseem Asmaroo propose qu'il faudrait penser se rendre à Yvonand. Il est toutefois souligné que l'idée d'initier un groupe de prière à Grandson le samedi est de pouvoir garder un lieu vivant de prière à Grandson le week-end.  Messe adaptée aux enfants : elle a lieu tous les deux mois depuis début novembre 2023  Mercredis : groupe de prière du chapelet par les bénévoles. Pendant le carême, alternance avec le chemin de croix.  Remerciement aux fleuristes qui décorent agréablement l'église.



	<p>Manque d'animateurs pour le chant lors des messes dominicales : il est remarqué que les animateurs viennent d'ailleurs. Remerciement à Josefine Tacheron qui a longtemps animé la messe. Celle-ci propose de lancer un appel à la recherche des animateurs. Abbé Naseem ajoute que Grandson fait partie de l'Unité Pastorale, on essaie de se relayer en planifiant tous les animateurs et lecteurs de l'UP. Ainsi Grandson n'est pas oublié. Le fait que les participants à la messe de Grandson viennent d'ailleurs, est considéré comme une vie en communauté car les paroissiens de Grandson vont également à Yverdon et Yvonand.</p>
8	<p><u>Divers</u></p> <p>Cure : le chauffage dans la maison occupée par les réfugiés fonctionne à fond même pendant l'été, selon Madame Tacheron Josefine. Une discussion avec les locataires est suggérée pour ce qui concerne la facture des charges ainsi qu'une éventuelle régulation du chauffage durant la période estivale. Il est noté que la régie Castella sera avertie puis se rendra à la cure pour voir les locataires.</p> <p>Chasubles : les communes ont accepté de payer les nouvelles chasubles : la commande est en cours en Pologne.</p>
	<p>Le président remercie l'assemblée, <b>la séance est levée à 20h</b></p>

Michel Tailhades  
Président

Abbé Philippe Baudet  
Curé Modérateur

Assumpta Nzoyimbengene  
Membre du CP et secrétaire

Annexes :

- Rapport du vérificateur des comptes
- Liste des participants



**Rapport de l'auditeur sur l'examen succinct à l'Assemblée générale de la PAROISSE CATHOLIQUE SAINT-JEAN-BAPTISTE à GRANDSON**

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes annuels (bilan et compte de résultat) de la **Paroisse catholique Saint-Jean-Baptiste** pour l'exercice arrêté au **31 décembre 2023**.

Ces comptes annuels relèvent de la responsabilité du comité alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes annuels (bilan et compte de résultat) sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) des comptes annuels. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de l'association et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la **Paroisse catholique Saint-Jean-Baptiste** conformément à la loi suisse et aux statuts.

**GF Audit SA, succursale d'Yverdon-les-Bains**

**Vincent Lebet**

7 juin 2024

Qualified Electronic Signature by  SwissID

Expert-réviseur agréé ASR  
N°103'661  
(Réviseur responsable)

**Sarah Hiltbrunner**

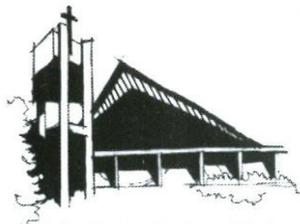
juin 07, 2024

Qualified Electronic Signature by  SwissID

Réviseur

Yverdon-les-Bains, le 30 mai 2024

Annexes :  
- Comptes annuels (bilan et compte de résultat)



Liste de présence à l'Assemblée générale, mercredi le 26 juin 2024

	Nom et prénom	Signature
1	E. Pochet	E. Pochet
2	R. Droux	R. Droux
3	Théotime GATETE	
4	Malinee Aubry	
5	Naseem Asmaroo	
6	Josefin Daciero	
7	Serge Daciero	
8	Assumpta Nzoyimbene	
9	Michel TAICHADES	
10	Rima Latoui	
11	BAUDET Philippe	
12		
13		